

CGV - mis à jours le 04/06/2023

Contact DPO

Téléphone	Contact principal	Téléphone du contact (from Contact principal)	Mail du contact (from Contact principal)
0665704095	MATHIEU SILIKI	06 65 70 40 95	contact@kdmformation.fr

Les prestations de formation proposées par notre organisme sont exclusivement des formations dont l'objectif est professionnel, régies par les dispositions du Livre III de la sixième partie du Code du Travail.

En vous inscrivant à une formation proposée par notre organisme de formation, vous vous engagez à vous inscrire dans une formation dont l'objectif est exclusivement professionnel.

Par ailleurs, vous vous engagez à respecter l'ensemble des conditions définies par notre règlement intérieur.

Nos tarifs sont publiés HT et affichés dans chacune des fiches formation présente sur notre site internet dans l'onglet (découvrir notre catalogue).

Le règlement intérieur applicable aux apprenants est disponible sur notre site internet.

Le contenu de la formation et ses objectifs sont définis sur l'offre de formation qui vous est soumise avant toute validation de la commande ou sur le programme de formation disponible sur notre site internet.

Pour les heures de formation se déroulant à distance mais en présence d'un formateur (en classe virtuelle), le dit formateur dispose de l'expérience nécessaire pour la dispense de celle-ci, et procède à l'analyse des évaluations des apprenants pour : établir leur évaluation d'évaluation des acquis afin de déterminer l'atteinte des objectifs.

Pour les horaires de la formation se réalisant à distance mais en présence d'un formateur, ceux-ci vous sont indiqués sur l'offre de formation qui vous est soumise avant toute validation, ou dans le contrat de formation envoyé directement par le centre de formation par mail.

Pour les formations se réalisant à distance, une assistance technique est disponible sur l'un des supports choisis ci-dessous :

Hotline ou Support email, dont les coordonnées sont indiquées dans notre contrat et livret d'accueil.

Les activités pédagogiques à réaliser sur la plateforme en classe virtuelle, les durées moyennes de réalisation, la période de réalisation et les modalités d'évaluation sont définies comme suit :

Activités pédagogiques : Vos modules, leçons et exercices vous seront proposés via votre accès à votre classe virtuelle.

Durée moyenne de réalisation : Pour les formations à distance la formation est dispensée et son temps est calculé par notre centre en fonction des objectifs à atteindre.

Période de réalisation : la période de réalisation de votre formation est définie par le temps de la session à laquelle vous participerez.

Elle ne saurait être prolongée en aucun cas, sauf si le stagiaire rencontre un cas de force majeure ou acceptation du centre de formation, auquel cas la procédure prévue par les CGU sera mise en place.

Modalités d'évaluation : Tout au long de votre parcours de formation, vous serez invités à réaliser des projets. En fin de formation un questionnaire de satisfaction à chaud vous sera transmis par le formateur afin de recueillir vos impressions, vous serez sollicité dans les 3 mois suivant votre formation afin de remplir un questionnaire à froid pour que nous puissions connaître l'impact de cette formation dans votre projet professionnelle.

10/6/2023

